Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 12 (1904)

Heft: 2

Artikel: Préparatifs d'une opération à domicile

Autor: Pauchet

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-548898

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

blics, le docteur Nachtel fit appel à l'initiative privée. Il fonda le Comité de « l'Œuvre des Ambulances urbaines », sous la présidence de Jules Simon. En 1887, le premier poste était installé à l'hôpital Saint-Louis ; un deuxième devait être créé à Beaujon, mais il y eut des conflits administratifs, le Conseil de surveillance de l'Assistance publique n'était pas favorable et le Comité demanda sa dissolution. En 1894, sur le rapport de *M. Strauss,* l'œuvre privée des ambulances urbaines devint un service municipal, rattaché à la Préfecture de la Seine.

Depuis cette époque, les ambulances urbaines, pour le transport des blessés, se sont développées et sont de plus en plus appréciées par la population parisienne. D'ailleurs, la question des secours d'urgence sur la voie publique a été souvent abordée au Conseil municipal ; elle a été discutée dans la presse politique et médicale. Elle est encore à l'ordre du jour. Il nous suffira de citer la leçon inaugurale du professeur *Terrier* à la Faculté de Médecine (novembre 1894), les articles si nombreux et si documentés du docteur *Marcel Baudouin*, les rapports de *Strauss* et de *Bourneville,* les articles de *Rousselet* et de *L. Gallet.* Mais il est temps d'achever cet historique pour résumer l'état actuel des secours publics à Paris.

(A suivre)

Dr Desforges,
Président du Comité Médical des Secouristes français.

Préparatifs d'une opération
à domicile.

Local. — Choisir la pièce la plus aérée, la plus éclairée ; la chauffer à une température de 22 à 25°.

Enlever les meubles et les objets inutiles, tels que : garniture de cheminée, statuettes, vases de fleurs, etc.

Etaler de vieux draps par terre.

Placer la table d'opérations en pleine lumière. S'il s'agit d'une intervention nocturne, suspendre une forte lampe au plafond, et placer d'autres lampes sur la cheminée pour éclairer la pièce et le champ opératoire.

Un seau de toilette sera placé sous le lit d'opérations, pour que le chirurgien puisse y jeter les compresses souillées au cours de l'intervention et y jeter les solutions à renouveler.

Une table surmontée de trois cuvettes sera disposée dans un des coins de la pièce. Chacune de ces cuvettes sera flambée et à demi remplie d'eau stérilisée. L'une servira au brossage et au savonnage des mains ; l'autre à leur rinçage. Dans la dernière, on jettera un paquet de sublimé, pour l'immersion des mains.

Deux autres tables plus petites, couvertes d'une serviette, seront placées de chaque côté du lit d'opération. L'une pour le chirurgien, portera une cuvette de sublimé, les instruments et des fils. L'autre, pour l'aide, portera une cuvette de sublimé, les compresses stérilisées.

Table d'opérations. — La table classique présente 0 m. 80 de haut, 1 m. 80 de long et 0 m. 55 de large. Tâcher de constituer une table à peu près semblable, soit à l'aide de deux tables de cabaret mises bout à bout, soit par une planche posée sur deux tréteaux. Matelasser cette table en la couvrant d'une couverture de laine pliée en deux. Etendre ensuite un drap propre, après avoir interposé une couche de papier, pour préserver la couverture.

En cas d'opération périnéale ou vaginale, une table de 1 mètre de long serait suffisante.

Linge. — Quelques serviettes pour essuyer le sang, recevoir les vomiturations. Quelques mouchoirs pour l'anesthésie. Des draps pour étaler sur le sol, couvrir le malade, etc. Des tabliers de

domestiques, pour le chirurgien et les aides. Un bandage de corps en flanelle, s'il s'agit d'une opération sur l'abdomen.

Vaisselle. — Cinq cuvettes, qu'on pourra remplacer par des soupières ou des saladiers. Un plat rond pour les serviettes bouillies. Une louche pour transvaser les liquides, deux marmites émaillées : l'une servira à faire bouillir de l'eau, l'autre servira a faire bouillir les brosses, les serviettes, bock émaillé, tube de caoutchouc, canule en verre.

Objets variés. — On se procurera les objets suivants : brosses à ongles, épingles à maillot, savon, rasoir, ciseaux, ficelle, allumettes, bock émaillé avec tube de caoutchouc et canule de verre, un vieux chapeau de feutre mou pour éthériser le patient.

Stérilisation de l'eau et des objets. — 1° Dans une marmite, mettre de l'eau additionnée de quelques poignées de carbonate de soude ; y plonger six serviettes qu'on aura enveloppées dans une autre serviette dont les coins seront fermés en bourse à l'aide d'une ficelle ; y plonger également une autre serviette dans laquelle seront enveloppés les objets destinés à l'ébullition : brosses, sondes, canules, tubes de caoutchouc, bock ; 2° Dans une autre marmite on fera bouillir dix litres d'eau. On portera à l'ébullition pendant trois quarts d'heure. Ne pas enlever le couvercle de la bouilloire, même quand la stérilisation sera achevée.

Médicaments et objets de pansement. — On se procurera chez le pharmacien les choses suivantes : A. Chloroforme ou éther. Avoir un flacon de rechange, en cas de brisure. — B. Alcool à 95° pour flamber les cuvettes et nettoyer le malade. — C. Paquets de sublimé ainsi formulés : sublimé, 1 gr.; sel marin, 5 gr. bleu de méthyle. q. s. pour un paquet n° X. — D. Ouate hydrophile en bandes. — E. Bandes de tarlatane de 10 mètres de long, sur 10 centimètres de large. — F. En cas de fracture compliquée ajouter: *a)* 3 kilog. de plâtre à mouler; *b)* dix mètres courants de tarlatane; *c)* trois ou quatre bandes de toile de 10 mètres de long sur 6 à 8 centimètres de large.

N.-B. — Si au lieu d'une solution-mère on veut faire préparer par le pharmacien la solution antiseptique, pour s'en servir telle que, on recommandera à ce dernier de la mettre dans des litres qui, après avoir été remplis par la solution, puis bouchés à l'aide d'un tampon de ouate, seront placés au bain-marie et portés à l'ébullition pendant une demi-heure. Le bouchon de ouate ne sera enlevé que par le chirurgien, à moins que le préparateur ne l'ait remplacé par un bouchon de verre ou de caoutchouc.

Nettoyage des mains et des avant-bras. — Réduit à sa plus simple expression, il comprend un brossage dans l'eau chaude savonneuse, durant 7 à 8 minutes, puis un rinçage dans l'eau stérilisée ; et enfin l'immersion dans le sublimé, pendant deux minutes. Il faut donc dix minutes pour se laver les mains. Il est impossible d'abréger, surtout la durée du savonnage. Les ongles doivent être coupés ras, et les manches de chemise relevées jusqu'au-dessus du coude. Si, après cette désinfection, on vient à frôler un objet quelconque, il faudra recourir à un nouveau nettoyage au savon puis à un rinçage au sublimé. On se rincera toujours les mains dans l'eau stérilisée, avant de les plonger dans le sublimé, car le savon précipite les sels mercuriels et neutralise leur action.

Nettoyage du champ opératoire. — Raser à l'avance, sur une très grande étendue. Par exemple, pour une hernie unilatérale, raser depuis l'ombilic jusqu'à mi-cuisse, en y comprenant les aines et le scrotum, des deux côtés. Pour une opération portant sur le crâne, il faut raser tous les cheveux. Le rasage étant terminé, la région sera brossée et

savonnée comme les mains. On lavera ensuite à l'alcool.

Bagage du chirurgien. — L'opérateur devra être pourvu des objets suivants : *a)* instruments : un bistouri (de Chassaignac), six pinces hémostatiques (de Kocher), une pince à disséquer à griffes, un écarteur (Farabeuf), une aiguille à manche (de Doyen), une paire de ciseaux droits, une scie petite à dos mobile, une pince coupante (de Ristos) ; *b)* du fil à coudre ordinaire solide, pour les ligatures et les sutures perdues ; du crin de Florence pour les sutures cutanées. Le fil sera roulé sur un tampon de gaze ; *c)* des compresses de gaze non apprêtées grandes comme des mouchoirs et pliées comme ces derniers. Ces compresses servent pour éponger le sang et pour couvrir la plaie en faisant partie du pansement.

Tous ces objets seront également portés à l'ébullition : les instruments pendant une demi-heure, les compresses et les fils pendant trois quarts d'heure.

Dr Pauchet,
Bull. Méd., N° 69.

L'hygiène de l'oreille

Le samaritain doit avoir un rôle plus grand, il doit exercer une activité plus variée qu'on ne l'admet généralement ; s'il a pour mission de pourvoir aux premiers soins et d'assister les blessés en attendant l'intervention médicale, il doit être aussi un actif agent de propagande dans la lutte que l'hygiène moderne soutient contre la routine ; nul, mieux que lui, n'est placé pour vulgariser des notions qui restent ignorées du plus grand nombre, pour détruire les préjugés et faire pénétrer partout les préceptes nécessaires. Or il est certains chapitres de l'hygiène, dont personne ne se soucie, qu'aucun ne connaît, malgré leur réelle importance : telle l'hygiène de l'oreille, qui est à ce point négligée, que nous ne croyons pas inutile d'en exposer les principes généraux et d'en préciser les règles particulières.

Les maladies de l'oreille ont en effet pour caractéristique :

1) D'être très fréquentes.

2) D'être le plus souvent négligées ou soignées trop tard.

3) D'entraîner de ce fait la surdité, toujours, des complications intra-crâniennes et méningées souvent.

4) D'être très difficiles à guérir quand elles ont évolué depuis longtemps.

5) De pouvoir cependant être évitées et en tous cas d'être curables, quand elles sont reconnues et soignées à temps.

I. — Prétendre que les affections de l'oreille sont très fréquentes, étonnera peut-être ! Cependant Von Trœltsch a dit avec raison que sur trois adultes pris au hasard, deux au moins ont l'oreille malade et la statistique nous apprend qu'en France sur 100 hommes réformés du service militaire, 27 le sont pour surdité.

II. — Que les maladies de l'oreille soient parfaitement négligées, nul n'y peut contredire.

Si l'on s'émeut à l'apparition du plus léger trouble de la vue, on reste par contre indifférent à un écoulement d'oreilles qui dure depuis des années ; les causes de cette inégalité sont multiples et d'ordre varié : remarquons dès d'abord que la surdité, quand elle n'atteint qu'une oreille, reste insoupçonnée, grâce à la suppléance exercée par l'oreille saine, jusqu'au jour où, parvenue à un degré extrême, elle est remarquée, souvent trop tard pour être susceptible de guérison.

Il arrive aussi, et ceci est pour ainsi dire la règle chez l'enfant, qu'une audition défectueuse est mal interprétée et